

Léon LOISEAU, Professeur au Lycée Olympe de Gouge de Noisy-le-Sec
Cours interactif de philosophie donné dans le cadre du Projet *Europe, Éducation, École*
Diffusion en visioconférence le 16 avril 2015, de 10h10 à 12h00
En direct : <http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/>
En différé : <http://www.dailymotion.com/projeteee>
Programme : <http://www.coin-philos.net/eee.14-15.prog.php>

LA FORCE DES CROYANCES

Nous nous demanderons dans ce cours ce qui fait la force des croyances, la question pouvant s'entendre de deux façons, cependant liées entre elles : d'où les croyances tiennent-elles leurs force ? et de quelle force sont-elles capables ? Et nous, qui avons ces croyances, avons nous la force de les susciter, ou la force de les écarter ? L'interrogation se portera donc essentiellement sur les questions de l'action, et sur le rapport de la volonté et des croyances.

Textes

1) William K. Clifford, extrait traduit de *The Ethics of Belief*, 1877

*Dans ce texte, le philosophe William K. Clifford examine le cas d'un armateur qui aurait laissé naviguer un bateau dont l'état était douteux après s'être persuadé, au point de faire naître en lui une **croyance sincère**, qu'il était en bon état. Le bateau fait naufrage, et Clifford explique que l'armateur en porte la responsabilité (en dépit de la sincérité de sa croyance). Surtout, il précise que, même si le bateau n'avait pas sombré, et même s'il avait été avéré, qu'en réalité, il était en bon état, la faute serait resté la même, car elle réside dans le processus même qui a précédé à la formation de cette croyance : c'est toujours une faute que de ne pas faire ce qu'il faut pour ne pas avoir des croyances correctes, et, particulièrement, de ne pas considérer les doutes qui se présentent. L'armateur, écrit Clifford, n'avait tout simplement pas le droit d'avoir cette croyance-là. Il continue en examinant une objection :*

« On pourrait, cependant, répondre que ce n'est pas la *croyance* qu'on juge mauvaise, mais l'*action* qui en découle. L'armateur pourrait dire « Je suis parfaitement certain que mon bateau est en bon état, mais je sens tout de même qu'il est de mon devoir qu'il soit inspecté, avant de lui confier la vie de tant de personnes »...

Admettons, pour commencer, que cette façon d'estimer la situation soit juste et nécessaire ; juste, parce que même quand les croyances d'un homme sont si bien établies qu'il ne peut pas penser d'une autre manière, il a toujours le choix quant aux actions que cette croyance suggère, et ne peut donc pas se dérober au devoir de mener l'enquête au le seul motif de la force de ses convictions ; et nécessaire, parce que ceux qui ne sont pas capables de contrôler leurs impressions et leurs pensées doivent avoir une règle simple leur permettant de mener leurs actions publiques.

Mais, en admettant que ce soit en effet nécessaire, il devient clair que ce n'est pas suffisant, et que ce que nous avons dit auparavant doit y être ajouté. Car il n'est pas possible de délier la croyance de l'action qu'elle suggère, au point que nous puissions condamner l'une sans condamner l'autre. Aucun homme, pourvu qu'il ait une forte croyance sur une question, ne peut l'examiner avec autant d'impartialité et de minutie que s'il en doutait réellement, sans pencher d'un côté plutôt que l'autre ; si bien que l'existence d'une croyance qui n'est pas fondée sur une investigation équitable rend un homme incapable d'accomplir son impérieux devoir.

Et en vérité, elle n'est pas du tout une croyance, celle qui n'a pas quelque influence sur les actions de celui qui la tient. »

2) William James, extrait de « La foi et le droit de croire », 1911

« Mais, pour le plus grand nombre des cas d'urgence, il n'existe pas de compagnies d'assurances sous la main, et les solutions fractionnées sont impossibles. Si la probabilité qu'un ami vous attend à Boston est de $\frac{1}{2}$, comment pourriez-vous agir sur cette probabilité ? En allant à sa rencontre le plus loin possible ? Mieux vaut rester à la maison ! Ou encore, s'il y a une probabilité de $\frac{1}{2}$ que votre partenaire soit malhonnête, allez vous agir d'après cette probabilité ? C'est-à-dire en le traitant un jour comme un scélérat et en lui confiant, le lendemain, vos secrets et votre argent ? Ce serait la pire des solutions. Dans tous les cas de ce genre, nous devons agir en adoptant entièrement l'un ou l'autre des deux termes du dilemme. Nous devons nous prononcer pour l'alternative la plus probable et faire comme si l'autre n'existait pas, en nous exposant à subir le dommage entier si l'événement trompe notre confiance.

Or, les alternatives métaphysiques ou religieuses sont largement de ce type. Nous n'avons qu'une seule vie pour prendre position à leur égard et il n'y a pas de compagnie d'assurance pour nous couvrir. Notre erreur, à cet égard, même si elle moins conséquente que le prétendait l'ancienne théorie avec son enfer, peut cependant être décisive. Dans des questions comme celle de la *nature* du monde, de la signification morale de la vie, de notre influence sur la destinée du monde, etc., il semblerait qu'une certaine *complétude* de notre foi est indispensable. Calculer les probabilités et agir selon des vues fragmentaires, traiter la vie un jour comme une farce et le lendemain comme une affaire vraiment sérieuse, ce serait en faire le pire gâchis. L'inaction compte souvent autant que l'action. Dans de nombreux cas l'inertie d'un seul empêchera la réussite de tous autant que l'aurait fait son opposition. Refuser, par exemple, de témoigner contre un scélérat équivaut pratiquement à faciliter son triomphe. »

3) Blaise Pascal, *Pensées*, LG 397.

Pascal donne la parole à un athée qui, convaincu (par l'argument dit « du pari ») qu'il est dans son intérêt de croire en Dieu et qui, de ce fait, veut croire, constate pourtant que cela ne suffit pas à ce qu'il croie effectivement :

« ...Je suis fait d'une telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse ? – Il est vrai, mais apprenez au moins que votre impuissance à croire vient de vos passions, puisque la raison vous y porte et que néanmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez vous guérir de l'infidélité et vous en demandez les remèdes, apprenez de ceux, etc., qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien. Ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre et guéris d'un mal dont vous voulez guérir ; suivez la manière par où ils ont commencé. C'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes, etc. Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. – Mais c'est ce que je crains. – Et pourquoi ? Qu'avez-vous à perdre ? »

4) Descartes, *Discours de la méthode* (1637), Deuxième partie.

« Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées : imitant en ceci les voyageurs, qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant tantôt d'un côté tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le changer point pour de faibles raisons, encore que ce n'ait peut-être été au commencement que le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir ; car, par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. Et

ainsi les actions de la vie ne souffrant souvent aucun délai, c'est une vérité très certaine que, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables; et même qu'encore que nous ne remarquions point davantage de probabilité aux unes qu'aux autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques unes, et les considérer après, non plus comme douteuses en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très vraies et très certaines, à cause que la raison qui nous y a fait déterminer se trouve telle. »

5) René Descartes, *Méditations métaphysiques* (1641), Première méditation.

« Mais il ne suffit pas d'avoir fait ces remarques, il faut encore que je prenne soin de m'en souvenir ; car ces anciennes et ordinaires opinions me reviennent encore souvent en la pensée, le long et familier usage qu'elles ont eu avec moi leur donnant droit d'occuper mon esprit contre mon gré, et de se rendre presque maîtresses de ma créance ; et je ne me désaccoutumerai jamais de leur déférer, et de prendre confiance en elles tant que je les considérerai telles qu'elles sont en effet, c'est-à-dire en quelque façon douteuses, comme je viens de montrer, et toutefois fort probables, en sorte que l'on a beaucoup plus de raison de les croire que de les nier. C'est pourquoi je pense que je ne ferai pas mal si, prenant de propos délibéré un sentiment contraire, je me trompe moi-même, et si je feins pour quelque temps que toutes ces opinions sont entièrement fausses et imaginaires ; jusqu'à ce qu'enfin, ayant tellement balancé mes anciens et nouveaux préjugés qu'ils ne puissent faire pencher mon avis plus d'un côté que d'un autre, mon jugement ne soit plus désormais maîtrisé par de mauvais usages et détourné du droit chemin qui le peut conduire à la connaissance de la vérité. Car je suis assuré qu'il ne peut y avoir de péril ni d'erreur en cette voie, et que je ne saurais aujourd'hui trop accorder à ma défiance, puisqu'il n'est pas maintenant question d'agir, mais seulement de méditer et de connaître. »

6) René Descartes, *Méditations métaphysiques* (1641), Quatrième méditation.

« D'où est-ce donc que naissent mes erreurs ? C'est à savoir, de cela seul que, la volonté étant beaucoup plus ample et plus étendue que l'entendement, je ne la contiens pas dans les mêmes limites, mais que je l'étends aussi aux choses que je n'entends pas ; auxquelles étant de soi indifférente, elle s'égaré fort aisément, et choisit le mal pour le bien, ou le faux pour le vrai. Ce qui fait que je me trompe et que je pêche.

Par exemple, examinant ces jours passés si quelque chose existait dans le monde, et connaissant que, de cela seul que j'examinais cette question, il suivait très évidemment que j'existais moi-même, je ne pouvais pas m'empêcher de juger qu'une chose que je concevais si clairement était vraie, non que je m'y trouvasse forcé par aucune cause extérieure, mais seulement, parce que d'une grande clarté qui était en mon entendement, a suivi une grande inclination en ma volonté ; et je me suis porté à croire avec d'autant plus de liberté, que je me suis trouvé avec moins d'indifférence. »

7) René Descartes, *Principes de la philosophie* (1644), I, §6.

« 6. Que nous avons un libre arbitre qui fait que nous pouvons nous abstenir de croire les choses douteuses, et ainsi nous empêcher d'être trompés. Mais quand celui qui nous a créés serait tout-puissant, et quand même il prendrait plaisir à nous tromper, nous ne laissons pas d'éprouver en nous une liberté qui est telle que, toutes les fois qu'il nous plaît, nous pouvons nous abstenir de recevoir en notre croyance les choses que nous ne connaissons pas bien, et ainsi nous empêcher d'être jamais trompés. »